

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

**Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture
tenue à Victoria (Colombie-Britannique)
le dimanche 11 août 2013, à 13 h 30**

Ouverture de la séance

La séance s'ouvre à 13 h 40, le dimanche 11 août 2013 à l'Inn at Laurel Point à Victoria (Colombie-Britannique), sous la présidence de Nancy Irving, Marie Bordeleau agissant comme secrétaire. La présidente souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités à la 95^e réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, en particulier à ceux qui y assistent pour la première fois.

Présentation des membres du Comité exécutif

La présidente de la CHLC, Nancy Irving, se présente, puis présente les membres du Comité exécutif : Darcy McGovern, président sortant; Lynn Romeo, vice-présidente; Lane Wieggers, président de la Section pénale; Ian Rennie, président de la Section civile; Peter Lown, c.r., président du Comité international et du Comité consultatif de l'élaboration et la gestion des programmes. N. Irving présente ensuite le directeur des programmes, Clark Dalton, c.r., la directrice administrative, Marie Bordeleau, ainsi que la secrétaire de la Section pénale, Anny Bernier.

Présentation des commissaires

Le commissaire principal de chaque administration présente les membres de sa délégation.

N. Irving souligne que Jorge Sánchez Cordero Dávila, président du Centre mexicain de droit uniforme, ne pourra se joindre à nous cette année puisque son gouvernement a convoqué une séance spéciale commençant le 15 août. Michael Houghton, président sortant de la Uniform Law Commission des États-Unis, Harriet Lansing, présidente de la ULC et Robert Stein, ancien président de la Uniform Law Commission des États-Unis se joindront à nous lors des séances à compter de mardi matin. N. Irving se dit enthousiaste à l'idée que ceux-ci prendront part à nos délibérations et elle invite tous les délégués à rencontrer les délégués étrangers et à faire plus ample connaissance, soulignant qu'elle et Peter Lown ont reçu un accueil chaleureux à la réunion annuelle de la ULC qui a eu lieu à Boston le mois dernier.

Mot de bienvenue du gouvernement hôte et aperçu de la semaine

Au nom du comité hôte, Russell Getz se dit heureux de souhaiter la bienvenue encore une fois aux délégués en Colombie-Britannique. Il présente les autres membres du comité hôte, Richard de Boer, Samantha Hulme, Treena Watters et Ed Wright. M. Getz souligne que la réception de bienvenue aura lieu ce soir au musée de la marine et indique que des représentants du gouvernement seront présents

pour souhaiter la bienvenue aux délégués. Un voyage à Butchart Gardens a été prévu pour la soirée de lundi. Le match de balle molle aura lieu dans un parc situé tout près et sera suivi d'un barbecue sur la terrasse extérieure de l'hôtel. Mercredi, le dîner de gala aura lieu à l'hôtel et Steven Point, ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, sera le conférencier.

Les séances conjointes ainsi que celles de la Section civile auront toutes lieu dans la salle Spirit et les rencontres de la Section pénale auront lieu dans la salle Merino. Les rencontres prévues à l'heure du déjeuner auront lieu dans la salle Harbour. N. Irving souligne qu'elle est ravie de revenir 13 ans plus tard à cet hôtel charmant sur le port et invite les délégués à la rejoindre dans sa suite, à la chambre 650, pour une réception informelle après la réception de bienvenue ce soir et après le barbecue mardi soir.

Rapport de la présidente

Nous en sommes à la 95^e réunion annuelle de la CHLC et je dois remercier plusieurs personnes pour leur soutien tout au long de ma présidence, et plus particulièrement les membres du Comité exécutif pour leur très grand appui au cours de la dernière année. Je suis extrêmement reconnaissante envers Lynn Romeo, Darcy McGovern, Peter Lown, Lane Wieggers et Ian Rennie pour l'appui constant qu'ils m'ont manifesté et les conseils qu'ils m'ont prodigués en plus de leurs autres responsabilités. Je ne pourrai jamais assez les remercier pour leur sagesse et leur dévouement envers la Conférence et pour leur amitié.

Dans quelques minutes, Ian et Lane présenteront les travaux de leur section. Au cours de la dernière année, ils ont travaillé de façon ardue pour que nos efforts soient canalisés sur la bonne voie. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance pour l'excellent travail des responsables de projet, des présidents de groupe de travail et des participants aux groupes de travail au cours des derniers mois, pour leur participation active aux conférences téléphoniques, à la confection des procès-verbaux et à la présentation d'un rapport final à la présente assemblée, et ce, outre tous les autres dossiers qu'ils devaient mener.

En qualité de président sortant, Darcy McGovern a été une source précieuse de sagesse et de conseils tout au long de ma présidence. Merci, Darcy, d'avoir été un guide au cours de la dernière année et de l'être pour les prochains jours.

Je désire également remercier Clark Dalton, notre directeur des programmes qui travaille avec ardeur, souvent en coulisse, sur des projets de recherche et d'autres questions. Les conseils de Clark et sa mémoire concernant la Conférence m'ont été d'une aide considérable. De plus, lorsqu'à son avis il devait orienter ma réflexion, il l'a toujours fait d'une manière extrêmement calme et attentionnée. Je retire de très grands avantages de sa participation à la Conférence. Merci, Clark.

La nouvelle secrétaire de notre section pénale, Anny Bernier, mérite également une mention spéciale. Comme vous le savez, Anny a pris en charge cette responsabilité l'année dernière à la fin de notre réunion à Whitehorse. J'ai eu la chance d'assister à des réunions qu'elle a organisées au ministère de la Justice au cours des derniers mois, et je suis très heureuse de vous dire qu'elle fait un excellent travail.

J'ai également tiré grand profit du soutien que j'ai reçu jour après jour de Marie Bordeleau, notre directrice administrative. Comme plusieurs d'entre vous le savent, Marie a joint la famille de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada en 2010, pour remplacer l'inoubliable Claudette Racette qui a pris sa retraite cette année-là. Marie avait tout un défi à relever, ce qu'elle a fait avec

beaucoup de succès. Marie, je te remercie pour tout ce que tu fais pour la Conférence et de le faire si bien.

Enfin, je ne peux insister assez sur la valeur que le Comité exécutif accorde aux efforts des représentants des administrations. Nous reconnaissons le temps considérable que vous accordez à la Conférence et la grande expertise que vous y apportez, ainsi que le rôle que vous jouez comme personnes-ressources clés pour la CHLC au sein de votre administration. Je souhaite également remercier le gouvernement de chaque administration qui vous permet de participer à la Conférence et pour son soutien financier à notre endroit.

J'aimerais maintenant mentionner quelques réalisations et activités de la dernière année.

Le Comité exécutif a commencé à planifier la réunion du centenaire de la CHLC qui aura lieu en août 2018 (dans à peine cinq ans). L'automne dernier, l'ancien président Michel Breton a suggéré que la 100^e réunion annuelle de la CHLC ait lieu à Québec — la capitale de la province où l'organisation s'est réunie pour la première fois en 1918. Je suis heureuse d'annoncer que cette idée sera concrétisée. Les représentants de Terre-Neuve-et-Labrador ont accepté de céder leur tour au Québec dans notre calendrier de réunions annuelles pour cet événement historique. Nous les remercions.

Une autre réalisation importante est la mise au point d'un plan de quatre ans par le Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes. Le plan orientera les travaux de la Conférence pendant les années à venir. Voilà l'un des nombreux résultats de la réunion du comité qui a eu lieu en juin à Ottawa. J'ai été heureuse de participer à la plupart de ces réunions et je les ai trouvées très productives. Les résultats vous seront communiqués plus en détail au cours de la semaine.

En ce qui a trait aux travaux accomplis par les représentants des administrations, je suis heureuse de constater le nombre de lois uniformes qui ont été adoptées cette année. À la réunion de juin, le Comité a discuté d'un certain nombre de stratégies en vue de la mise en œuvre dans les provinces et territoires d'un plus grand nombre de nos produits de travail. Ceci nécessite une sélection soigneuse des projets, pour que les sujets choisis répondent aux besoins exprimés par les administrations. Cette semaine, nous vous demanderons vos suggestions, et au cours des prochains mois, nous chercherons des façons d'améliorer l'état d'avancement de la mise en œuvre.

En ce qui concerne le site Web de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le travail se poursuit. Cet après-midi, Dean Sinclair, qui a assumé le rôle de gestionnaire de l'information du Comité des publications, fera une brève présentation. Dean a accompli un travail énorme. Je le remercie, ainsi que Ian Rennie et John Gregory, que plusieurs d'entre vous connaissent, mais qui est absent, pour leur travail sur ce projet très important. Le nouveau site Web a été lancé l'automne dernier et nous souhaitons avoir de la rétroaction de votre part. Dean vous invitera à présenter vos commentaires et à partager avec lui votre expérience concernant le nouveau site au cours des prochains jours, tout comme je vous incite à le faire. Nous voulons tous que le site soit aussi utile et aussi convivial que possible et nous atteindrons cet objectif uniquement si vous consultez le site et si vous nous dites ce que vous en pensez. Vos commentaires et suggestions seront très utiles. Dans quelques minutes, Dean nous parlera plus longuement du site Web.

À l'échelle internationale, Peter Lown et moi avons été heureux de participer à la réunion annuelle de la Uniform Law Commission des États-Unis à Boston le mois dernier. C'est avec joie que je me suis adressée à leur réunion annuelle, ou comité plénier, pour leur décrire la nature de notre organisme et

les travaux en cours. J'ai également assisté à quelques séances de travail, notamment celles concernant l'*Act on Prevention of and Remedies for Human Trafficking* [loi sur la prévention de la traite de personnes et les recours en cette matière]. C'était vraiment fascinant.

Peter a assisté à la réunion du Scope and Program Committee, qui est la contrepartie du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes de la CHLC, et nous avons tous deux participé à une réunion internationale spéciale au cours de laquelle nous avons discuté des projets conjoints en cours et des possibilités d'autres projets conjoints. Parmi ceux-ci, mentionnons le Comité de rédaction conjoint sur la reconnaissance réciproque des documents attestant de décisions prises par autrui, Fiduciary Access to Digital Assets [accès des fiduciaires à des éléments d'actif numériques] et Foreign Recognition and Enforcement of Domestic Violence Protection Orders [reconnaissance et exécution des ordonnances étrangères en matière de protection contre la violence conjugale]. Je suis impatiente de poursuivre ces discussions avec nos collègues américains au cours de la semaine.

Je suis revenue de Boston avec la certitude que notre relation avec les Américains et cet organisme est très collégiale, productive et mutuellement bénéfique. Il en est ainsi en grande partie grâce au succès de Peter en qualité d'ambassadeur non officiel auprès des États-Unis.

En ce qui concerne le domaine financier, nous continuons à faire face à des défis. Quelques administrations versent toujours leur contribution annuelle en retard. En outre, pour la deuxième année consécutive, une administration n'a pas versé sa part annuelle au fonds de recherche. Ces questions seront discutées avec les représentants des administrations à l'occasion du déjeuner de travail mardi. Malgré notre déception à la nouvelle que l'Île-du-Prince-Édouard n'était pas en mesure d'envoyer des délégués cette année, je suis heureuse que Terre-Neuve-et-Labrador soit représentée, du moins pour le droit civil. J'exhorte tous les représentants des administrations à continuer de faire valoir la grande valeur dont bénéficient leurs gouvernements en entretenant leur relation avec la Conférence et en versant une contribution relativement modeste à nos travaux.

En février cette année, le cabinet de notre vérificateur, Stephen Saslove, a fusionné avec le cabinet McCay Duff LLP; M. Saslove a pris une semi-retraite à ce moment-là. Sur la recommandation de Stephen, le Comité exécutif a approuvé la nomination de McCay Duff aux fins de la vérification de la fin de l'exercice 2012-2013. Ce cabinet a une très bonne réputation dans son domaine et le Comité exécutif recommande de continuer de travailler avec McCay Duff en qualité de nouveaux vérificateurs.

Juste avant de terminer, je souhaite partager avec vous le message que j'ai reçu d'un ancien collègue qui a pendant plusieurs années participé à nos réunions. Il s'agit de Daniel Grégoire dont plusieurs se souviendront avec plaisir, tant sur le terrain de balle qu'au sein de la Section pénale. À la fin de juillet, il a laissé sur ma messagerie vocale un message de félicitations à l'égard de ses collègues et de bons souhaits à l'occasion de la réunion annuelle à Victoria. Je paraphrase ici son message, car celui-ci était en français. Il pense à la Conférence chaque année et il sera avec nous en esprit au cours de la semaine. Ceux qui le connaissent savent ce que cela signifie et seront heureux d'entendre ces bons vœux de sa part.

En conclusion, je souhaite exprimer ma joie de voir de si nombreux amis et collègues autour de la table. Je suis impatiente de me relever les manches et d'accomplir ce que nous avons à faire au cours des prochains jours et j'espère que vous êtes dans le même état d'esprit. Je suis en même temps enthousiaste à la perspective des activités sociales que le gouvernement hôte a organisées à notre intention, comme l'a souligné Russell plus tôt, et de jouir des paysages magnifiques de l'endroit où nous

nous trouvons. Russell, l'aperçu de la semaine à venir nous comble de plaisir et je tiens à te remercier chaleureusement pour tous les efforts que toi et ton équipe, Sam, Richard et les autres, avez consacrés à l'organisation de la semaine.

Passons maintenant au moment que nous attendons tous, les résolutions financières.

Résolutions financières

a. Approbation des états financiers vérifiés

IL EST PROPOSÉ par Peter Lown, appuyé par Kathryn Sabo, **QUE** les états vérifiés de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012 soient approuvés tels quels. Proposition adoptée.

b. Nomination des vérificateurs

IL EST PROPOSÉ par Ian Rennie, appuyé par Dean Sinclair, **QUE** le cabinet McCay Duff LLP, comptables agréés, soit nommé vérificateur de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada pour l'exercice s'échelonnant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014. Proposition adoptée.

c. Résolution sur les affaires bancaires

IL EST PROPOSÉ par Lane Wieggers, appuyé par Luc Labonté, **QUE** pour les montants de plus de 5 000 \$, deux membres du Comité exécutif ou un membre du comité exécutif et la directrice administrative se voient conférer le pouvoir de signature à titre de membres responsables pour toutes les affaires bancaires de la CHLC, **ET QUE** pour les montants allant jusqu'à 5 000 \$, destinés à l'achat de certificats de placement garanti et de dépôts à terme, et pour le transfert de fonds du compte de la recherche au compte général et vice versa, la signature de la seule directrice administrative suffise. Proposition adoptée.

d. Approbation du budget pour l'exercice 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par Lynn Romeo, appuyé par Elizabeth Strange, **QUE** le budget de l'exercice 2013-2014 soit approuvé, sous réserve des modifications qui pourraient être requises à la suite de la réunion du Comité exécutif en novembre 2013. Proposition adoptée.

N. Irving remercie les membres du Comité exécutif pour le travail accompli à régler les questions financières pour le compte de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.

Confirmation du Comité de mise en candidature

N. Irving signale que le président sortant dirige le Comité de mise en candidature chargé de désigner les prochains candidats à la présidence et à la vice-présidence. Elle demande à D. McGovern de constituer un comité formé des anciens présidents de la CHLC et de délégués de longue date et de faire le compte rendu de leurs délibérations lors de la séance de clôture. D. McGovern indique que conformément à l'article 11 de la Constitution, il mettra sur pied un comité des anciens présidents qui sont présents et les rencontrera pour la nomination du prochain vice-président. Il présentera un rapport au groupe à la séance plénière de clôture qui doit avoir lieu jeudi.

Aperçu du programme de la semaine

a. Section pénale

Je suis très heureux et honoré d'agir en qualité de président des travaux de la Section pénale à Victoria. Cette année, la Section pénale compte 31 délégués provenant de 11 administrations. On compte parmi les délégués des conseillers juridiques en matière de politiques, des procureurs de la Couronne, des avocats de la défense et des membres de la magistrature. Vu notre ordre du jour, je crois que la semaine à venir sera intéressante et agréable.

Voici quelques faits saillants. Plus tard cet après-midi, la déléguée fédérale principale de la Section pénale prendra la parole pour nous présenter son rapport décrivant les initiatives en cours en droit pénal, y compris les nouvelles lois découlant de résolutions antérieures de la Section pénale de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Tout au long de la semaine, la Section pénale débattera de 24 résolutions recommandées par huit administrations. En règle générale, les résolutions de la Section pénale visent à améliorer l'équité, l'efficacité et l'efficacité de notre droit pénal. L'ensemble des résolutions de cette année illustre ces éléments. À titre d'exemple, la Section pénale débattera de résolutions recommandant que l'infraction de traite de personnes soit assujettie aux mêmes limites d'admissibilité à la libération conditionnelle que plusieurs des infractions criminelles graves. Une autre résolution prévoit la simplification de la procédure qui détermine la question de savoir si une ordonnance de sursis a été violée. Enfin, une troisième résolution milite en faveur d'une modification visant à moderniser la disposition du *Code criminel* portant sur le harcèlement qui reconnaît les différentes formes que peut prendre le harcèlement.

La Section pénale compte cinq groupes de travail qui présenteront un rapport à la présente réunion. Parmi les sujets traités par les groupes de travail, mentionnons la création d'une possible disposition d'exemption concernant les peines d'emprisonnement minimales obligatoires et la modification législative qui permettrait l'exécution de mandats extraprovinciaux à des fins d'enquêtes menées relativement à des infractions provinciales. Je remercie les présidents des groupes de travail ainsi que les membres de ces groupes pour leurs efforts et leur expertise dans l'avancement de ces projets.

Ces derniers temps, un nombre accru de tribunaux spécialisés dans les collectivités canadiennes appliquent de nouvelles approches à de vieux problèmes. Le tribunal intégré de Victoria appartient à cette catégorie. Le président du tribunal, le juge Ernie Quantz de la Cour provinciale, fera une présentation à la Section pénale.

Enfin, je remercie Anny Bernier, la secrétaire de la Section pénale avec qui il a été très agréable de travailler cette année et qui m'a été très précieuse. Je désire également remercier les membres du Comité exécutif du CHLC. J'ai été heureux de travailler avec eux tout au long de l'année et j'y ai trouvé beaucoup de joie. Je souhaite que tout le monde trouve la semaine à venir agréable.

b. Section civile

Je désire souhaiter la bienvenue aux délégués qui reviennent et aux nouveaux participants à la Conférence et à cette réunion annuelle. Je remercie Russell Getz et le comité organisateur, ainsi que Marie Bordeleau, la directrice administrative, pour ce qui sera sans doute une réunion inoubliable. Il faut se rappeler que la plus grande partie des travaux de la Section civile se poursuit tout au long de

l'année et que la réunion annuelle constitue une occasion de présenter les rapports sur le travail accompli.

Je désire remercier plus particulièrement Manon Dostie et ses collègues du ministère de la Justice du Canada pour la traduction des comptes rendus des conférences téléphoniques de la Section civile. Je désire également remercier la présidente Nancy Irving et le gestionnaire de projets Clark Dalton pour leur aide en coulisse. Je remercie aussi Valérie Simard d'agir comme secrétaire de la Section civile cette semaine. Finalement, je remercie l'ancienne présidente, Gail Mildren, pour son aide et ses conseils.

L'ordre du jour de cette réunion est bien rempli. Après la séance plénière d'ouverture, la Section civile et la Section pénale se réuniront séparément et reviendront au dernier jour de la réunion pour participer toutes deux à la séance de clôture. Les documents présentés à cette réunion ne représentent qu'une fraction du travail qui a été accompli tout au long de l'année depuis la dernière réunion, qu'il s'agisse de réunions, de groupes de travail, de conférences téléphoniques, de rencontres en tête à tête, de rédaction, de traduction, et ainsi de suite. Tout ce travail a été accompli par des bénévoles. Les présentations de cette semaine représentent l'aboutissement de tout ce travail. En ce qui a trait à la Section civile, une loi modèle sera présentée :

- a. Loi modèle modifiant la loi électorale et commentaires, présentée par Darcy McGovern. Il s'agit de la conclusion de plusieurs années de travail sur ce projet, auparavant connu sous le titre « Lieu de résidence des électeurs, identification des électeurs et vote des absents dans le cas des membres des Forces canadiennes affectés à l'extérieur du Canada ».
- b. Environ onze rapports seront présentés, dont les suivants :
 - i. la Loi uniforme sur les locations commerciales;
 - ii. la Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by;
 - iii. le renouvellement de la Loi uniforme sur les testaments;
 - iv. les Conventions de rédaction uniformes sur la mise en application des conventions internationales;
 - v. la Convention de La Haye relative à la signification et la notification à l'étranger d'actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale;
 - vi. la Loi sur les personnes portées disparues, qui fait partie d'un projet conjoint avec la Section pénale;
 - vii. le renouvellement de la Loi uniforme d'interprétation;
 - viii. la Convention sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire;
 - ix. le renouvellement de la Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil;
 - x. le renouvellement de la Loi sur les subpœnas interprovinciaux;
 - xi. le renouvellement de la Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international.

Plusieurs rapports spéciaux seront également présentés. Je ne les énumérerai pas puisqu'ils sont inscrits à l'ordre du jour.

Rapport du président du Comité des publications

Dean Sinclair indique que tout le contenu de l'ancien site Web se trouve maintenant sur le nouveau site Web. Pour rendre le nouveau site Web le plus complet possible, des rapports et des documents

provenant d'autres sources y ont été ajoutés. M. Sinclair a mentionné le travail phénoménal que Ian Rennie et John Gregory ont accompli pour mettre à jour notre présence en ligne en publiant des centaines de documents et en les rendant accessibles aux néophytes. L'ancien site Web sera mis hors service à la fin du mois. Étant donné que le site est complet, le Comité des publications consacra ses efforts sur l'amélioration de l'apparence du site Web et se réunira tous les mois pour créer un nouveau look. D. Sinclair a indiqué que la fonction de recherche sera modifiée pour permettre la saisie de plus de 26 caractères pour la recherche et invite les délégués à consulter le site Web et à lui faire part de leurs commentaires avant la fin de la semaine. Plus de 40 documents n'ont jamais été traduits. Une liste de documents par ordre de priorité sera dressée pour déterminer à quel moment les traductions seront effectuées et par qui, pour que le site Web soit identique dans les deux langues.

Divers

N. Irving rappelle à tous les délégués de porter leur porte-nom à la réception de bienvenue ce soir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 40.